

**Public**

Ensemble des acteurs porteurs du projet au sein de l'établissement ou des établissements dans le cas d'un groupement.

**Animé par**

EVO CARE

**Durée**

3 à 9 jours

**Nombre de participants**

6 à 12 personnes

**Prérequis**

Diagnostic QVT effectué

**Modalités  
pédagogiques**

Formation-action

**Contact**

Votre délégation  
Territoriale

# Accompagnement à la mise en place d'une politique de QVT

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- > évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ;
- > évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;

- > évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- > stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

**Objectifs**

- Permettre l'appropriation de la note de cadrage par les équipes
- Former l'ensemble des acteurs à la démarche QVT
- Co-construire les outils de la mise en oeuvre opérationnelle du projet et leur adaptation
- Sonder la dynamique des acteurs dans le cadre d'un COFIL déjà constitué
- Evaluer la pertinence des actions/programmes mis en place et mis en oeuvre
- Formaliser les plans d'actions
- Déterminer le niveau de développement du pouvoir d'agir des salariés
- Professionnaliser les acteurs de la démarche

**Programme**

- I- Cadrage du projet
- II- Lancement du projet : présentation et mise en place opérationnelle du projet QVT sur la base des conclusions de la note de cadrage
- III- Etablissement d'un état des lieux des réalisations existantes relatives aux thématiques retenues
- IV- Traitement des priorités dans le cadre des Espaces de Discussion (EDD)
- V - Formalisation du plan d'action QVT et a ccompagnement à la mise en oeuvre des actions
- VI - Identification des moyens de la pérennisation de la démarche

**Points forts de l'intervention**

- Programme adaptable au regard du contexte et des enjeux propres à chaque établissement.
- Equipe fortement séniorisée et expérimentée.
- Démarche fortement outillée : outils didactiques et accessibles à tous pour favoriser les échanges, co-construits avec les équipes.
- Démarche QVT pérenne via le transfert de compétences et l'autonomisation des acteurs
- Démarche participative, paritaire et transversale
- Systématisation de la démarche dans le respect des spécificités propres de l'établissement.

